

Schéma de Cohérence Territoriale de l'Arrageois



Le **Scota** porte le projet de territoire partagé qu'est le **SCoT** de l'arrageois. Ce document d'urbanisme indique la direction que les élus souhaitent prendre avec l'ambition de faire évoluer le territoire au profit de la population ; il concerne près de 170 000 habitants de 206 communes réunies en trois EPCI (la Communauté urbaine d'Arras, la Communauté de communes des Campagnes de l'Artois et la Communauté de communes du Sud-Artois). Le Scota accompagne les élus dans l'élaboration du SCoT à travers un état des lieux, des choix stratégiques et des prescriptions de mise en œuvre du projet. Il a également compétence à faire appliquer le SCoT, une fois ce dernier approuvé. À la fois lieu de rencontre, laboratoire d'idées et boîte à outils, le Scota favorise la mise en commun des ressources et les échanges entre les trois EPCI des communes concernées, afin de faire évoluer le territoire sur les **5 axes prioritaires** définis dans les pages qui suivent.

**« L'universel,
c'est le local
moins les murs »**

Cohérence : [kœerõ:s] du latin classique *cohaerentia* signifiant connexion, cohésion et harmonie, rapport logique et absence de contradiction dans l'enchaînement des parties au tout.

On peut mesurer l'échelle de cohérence du projet de territoire du Scota selon trois enjeux :

- Ce territoire doit être compréhensible par ses habitants.
- Ses habitants doivent avoir confiance dans ses atouts pour répondre à leur aspirations.
- Ce territoire doit pouvoir donner du sens à leur existence.

Le Président du Scot, Président de la Communauté urbaine d'Arras



“ Communauté urbaine d'Arras

Le SCoT est l'outil essentiel pour affirmer le rôle majeur que doit jouer le territoire au cœur de la Région des Hauts-de-France. Le Scot a su bâtir, en co-construction avec mes collègues Présidents de la Communauté de communes du Sud-Artois et des Campagnes de l'Artois, un projet qui répond à nos attentes, aux attentes de tous pour un développement à la fois harmonieux et ambitieux.

Pascal LACHAMBRE

Les Présidents des Communautés de communes



“ Sud-Artois

Le SCoT de l'arrageois est un espace de dialogue nous permettant de planifier le développement de nos territoires, qu'ils soient ruraux ou urbains, dans une logique de partenariat et de partage.

Jean-Jacques COTTEL



“ Les Campagnes de l'Artois

Le SCoT est un projet territorial à grande échelle dans lequel nous inscrivons, pour les 20 prochaines années, les ambitions du territoire en matière de développement, d'innovations et de transition énergétique.

Michel SEROUX

Une équipe de 8 Vice-présidents, proche du terrain, pour répondre aux problématiques de votre territoire



“ Michel MATHISSART

1^{er} Vice-président

Le rôle d'un SCoT est d'assurer la cohérence entre de nombreuses politiques publiques et de servir de cadre de référence en cohérence avec les dynamiques en matière d'habitat, du développement économique, touristique, commercial, des déplacements, de l'agriculture et de la préservation des paysages.



“ Jean-Pierre DELCOUR

Habitat

Le SCoT propose des objectifs de logements qui doivent offrir à chacun un habitat ajusté à sa demande et doit poser la question du parcours résidentiel adapté au vieillissement de la population et aux nouveaux modèles d'habitat.



“ Daniel VAHÉ

Les Agricultures

Le SCoT parle de toutes les agricultures qui vont des circuits courts à l'industrie de l'agro-alimentaire. Notre territoire est riche de cette économie diversifiée qu'il faut défendre et protéger.



“ Françoise ROSSIGNOL

Mobilité

Le SCoT est un très bel outil de concertation et de coordination des politiques de nos intercommunalités. Et en matière de mobilité, les enjeux sont immenses...



“ Jean-Claude LEVIS

Développement économique et commerce

Le SCoT doit avoir un projet économique ambitieux qui crée les conditions pour permettre aux entreprises, artisans et commerçants locaux de se développer et d'en attirer sur le territoire afin de créer de nouveaux emplois.



“ Ernest AUCHART

Patrimoine, ruralité, tourisme

Le SCoT doit avoir l'ambition de proposer un projet d'avenir reposant sur les atouts des territoires et défendre l'équilibre urbain – rural.



“ Pierre GUILLEMANT

Environnement et transition énergétique

Le SCoT doit faire la synthèse entre les urgences écologiques à traiter aujourd'hui et le futur à construire à 20 ans dans lequel la transition énergétique et la troisième révolution industrielle sont les principaux piliers.



“ Pierre COLLE

Urbanisme

Le SCoT est un projet partagé au service des projets des territoires portés à l'échelle des intercommunalités par les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi).



En décidant d'unir leurs destins pour réviser leur Schéma de Cohérence Territoriale, la Communauté urbaine d'Arras et les Communautés de communes des Campagnes de l'Artois et du Sud-Artois ont choisi de faire preuve de solidarité territoriale. Offre de logements, de services et de transports adaptés ; réunion des conditions de création de nouveaux emplois ; recherche d'un équilibre entre l'urbain et le rural, valorisation des ressources patrimoniales, touristiques et culturelles, autant d'axes forts par lesquels les élus exposent clairement leur ambition pour que l'arrageois continue, pour ces vingt prochaines années, son développement équilibré au service du bien vivre de tous les habitants.

Dynamiseur d'initiatives et de projets locaux, le SCoT constitue pour les élus un outil performant à l'appui de leur vision pour l'avenir du territoire. De réglementaire dans sa définition en 2012, il dessine aujourd'hui, par sa révision, l'horizon d'un grand projet entre volonté de protection et nécessité de développement. C'est vers une passion et une culture partagée pour ce territoire qu'il doit entraîner ses habitants.

Pascal Lachambre
Président du Scota

Une agglomération au cœur de la campagne

Artère commerciale du centre ville d'Arras

Un territoire au service de ses habitants



Territoire

Commerce



CE QUE NOUS DEVONS FAIRE

Favoriser l'alliance entre l'urbain le rural.

Assurer un équilibre pour l'activité commerciale.



COMMENT NOUS ALLONS LE FAIRE ?

En définissant une vision globale et vertueuse du développement territorial.

En n'autorisant plus la création de nouvelles zones commerciales mais en permettant dans tous les centres des villes, bourgs et villages le maintien ou le développement de commerces...



POURQUOI NOUS ALLONS LE FAIRE ?

Pour anticiper les besoins nouveaux de la population.

Les spécificités de notre territoire rendent nécessaire la synergie entre l'urbain et le rural. C'est par une vision globale et stratégique visant à une complémentarité de ces deux caractères que son développement sera rendu harmonieux et en accord avec les besoins nouveaux de la population.

Pour répondre aux besoins et aux usages des consommateurs.

La vitalité de l'ensemble du territoire arrageois appelle une localisation commerciale préférentielle, qui associe intelligemment commerces de proximité, grands pôles commerciaux et e-commerce.





Habitat

Services

Promouvoir une offre d'habitat diversifié adaptée aux besoins de la population.

Organiser un réseau de communes pôle.

Réduction de 47 % du rythme de consommation foncière

En ouvrant un large éventail de types de logements et en réduisant les contraintes liées à la construction.

En favorisant une mutualisation solidaire de l'offre à la population en matière d'équipements, de services et de logements.

89 % des habitudes commerciales des habitants se font dans le territoire

Pour créer plus de 20 000 logements de qualité d'ici à 20 ans.

Encourager la diversification de l'offre résidentielle sur le territoire, c'est s'assurer de sa mise en cohérence avec les besoins à venir. C'est aussi garantir un mieux vivre pour la population existante et une attractivité pour de nouvelles populations.

Pour favoriser l'accès aux services de proximité.

En faisant en sorte que chaque habitant du territoire puisse accéder aux services des communes pôle en moins de 10 minutes, il s'agit de faire de l'arrageois un territoire connecté au cœur des Hauts-de-France.

+ 19 000 nouveaux habitants à 20 ans

[population totale 20 ans : environ 190 000 habitants]

Un territoire
moteur
économique
et exemplaire
dans la transition
écologique



Agricultures

Économie



**CE QUE NOUS
DEVONS FAIRE**

**Soutenir
le développement
de toutes les
agricultures.**

**Mettre en symbiose
les projets économiques
des territoires.**



**COMMENT NOUS
ALLONS LE FAIRE ?**

**En considérant
l'économie agricole
comme une composante
majeure de l'avenir
du territoire.**

**En appréhendant
l'ensemble des
territoires comme
composants d'un même
moteur économique.**



**POURQUOI NOUS
ALLONS LE FAIRE ?**

**Pour renforcer l'idée
que l'économie agricole
irrigue notre territoire
et lui donne son
caractère remarquable.**

**Pour favoriser la création
de 17 000 emplois
sur 20 ans.**

Sa préservation et sa nécessaire évolution forment l'un des axes majeurs de la cohérence territoriale. En favorisant les conditions de sa diversité et de sa compétitivité, il s'agit aussi d'en faire le marqueur d'une ruralité dynamique et innovante.

Reconnu pour ses filières d'excellence (agro-industrie, agriculture, industrie, logistique, touristique...), le territoire arrageois est aussi tourné vers l'innovation et les savoir-faire associés à la gestion des matières et des ressources ; ce qui en fait un territoire en pointe sur l'économie de demain et un pôle économique régional majeur.





Énergie

Développer la diversité de la production et maîtriser la consommation énergétique.



En faisant de notre territoire un acteur important de la 3^e révolution industrielle*.



Pour faire que chaque habitant adhère à la transition écologique et en bénéficie.

L'arrageois est résolument engagé dans la croissance verte et l'adaptation au changement climatique. Cela se traduit par une politique énergétique en cours de déploiement qui impacte tous les niveaux de la vie du territoire. Chaque habitant, chaque usager doit à la fois pouvoir bénéficier des bienfaits de cette orientation vers l'avenir et s'en sentir acteur. Entre les données de la recherche, l'exercice d'une activité agricole et économique de qualité, la gestion d'un habitat durable et celle des ressources environnementales, c'est toute la pensée sous tendue par la 3^e révolution industrielle qui doit se déployer sur le territoire.



77 %
du territoire en terres cultivées

+ 17 000
nouveaux emplois
à 20 ans

* L'expression **3^e révolution industrielle** désigne la révolution industrielle et économique en cours. Elle repose sur cinq piliers : **passer aux énergies renouvelables, développer les bâtiments producteurs d'énergie, se doter des capacités de stockage de l'énergie, développer l'Internet de l'énergie et réinventer la mobilité des personnes et des biens.**

Canal du Nord, entre Hermies et Havrincourt

Voie douce le long de la Scarpe

Un territoire
connecté
et mobile



Connexions

Mobilité



CE QUE NOUS DEVONS FAIRE

Soutenir les grands projets structurants à échelle régionale.

(3^e gare européenne de Rœux-Fampoux, Canal Seine-Nord-Europe, liaisons ferroviaires performantes Arras-Cambrai, contournement Est d'Arras, RD 939, RN 25 et boucle numérique régionale).

Développer toutes les mobilités alternatives à la voiture individuelle en incitant à l'usage des transports collectifs.



COMMENT NOUS ALLONS LE FAIRE ?

En s'efforçant de raisonner selon une échelle plus large.

En encourageant l'interconnexion des réseaux de déplacement doux.



POURQUOI NOUS ALLONS LE FAIRE ?

Pour conforter notre territoire au cœur des Hauts-de-France.

Par sa position déjà stratégique à l'épicentre de la grande région, notre territoire bénéficie d'atouts importants. C'est par une attention particulière portée à la création et au renforcement de différents réseaux de connexion, physiques comme numériques, que sera soutenue la dynamique du territoire.

Pour améliorer la qualité de vie de tous.

Par l'usage partagé des mobilités douces et l'encouragement à de nouvelles pratiques de déplacement, la place de la voiture en ville, comme dans les déplacements d'hyper-proximité et de loisir, retrouvera un niveau plus soutenable.



Un territoire
fort de
son identité



Tourisme

Paysage



CE QUE NOUS DEVONS FAIRE

Valoriser les richesses paysagères, patrimoniales et culturelles du territoire pour diversifier l'offre touristique.

(tourisme vert, de loisirs, d'affaires, de mémoire, de culture et de terroir)

Préserver et cultiver l'identité des communes de l'arrageois.



COMMENT NOUS ALLONS LE FAIRE ?

En mettant en avant les complémentarités entre les potentiels des territoires ruraux et urbains.

En faisant prendre conscience à tous de la richesse paysagère et patrimoniale de nos territoires.



POURQUOI NOUS ALLONS LE FAIRE ?

Pour révéler l'identité culturelle du territoire et renforcer son attractivité.

Entre nature et culture, l'arrageois réalise une synthèse rare qui en fait un territoire aux multiples attraits, offrant aux touristes un large choix de propositions tant en terme d'hébergement, de restauration que de thèmes de visite.

Pour enrichir un cadre de vie de qualité.

Promouvoir un aménagement cohérent, c'est entretenir et développer les caractéristiques du paysage et du patrimoine arrageois pour répondre aux attentes des habitants en termes de bien-vivre. C'est aussi offrir aux touristes une expérience de visite tournée vers l'authenticité.

**+ de 1 million
de visiteurs au
marché de Noël
d'Arras**

Un territoire respectueux de son environnement



Trame verte et bleue



CE QUE NOUS DEVONS FAIRE

Préserver les éléments de nature du territoire

(vallées, bois, bosquets, pâtures, zones humides, cours d'eau, faune, flore, nappe phréatique,...).

9 SAGE
[Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux]
couvrent le territoire du SCoT



COMMENT NOUS ALLONS LE FAIRE ?

En s'inscrivant dans la continuité du SCoT Grenelle et en promouvant une culture de la gestion du risque.

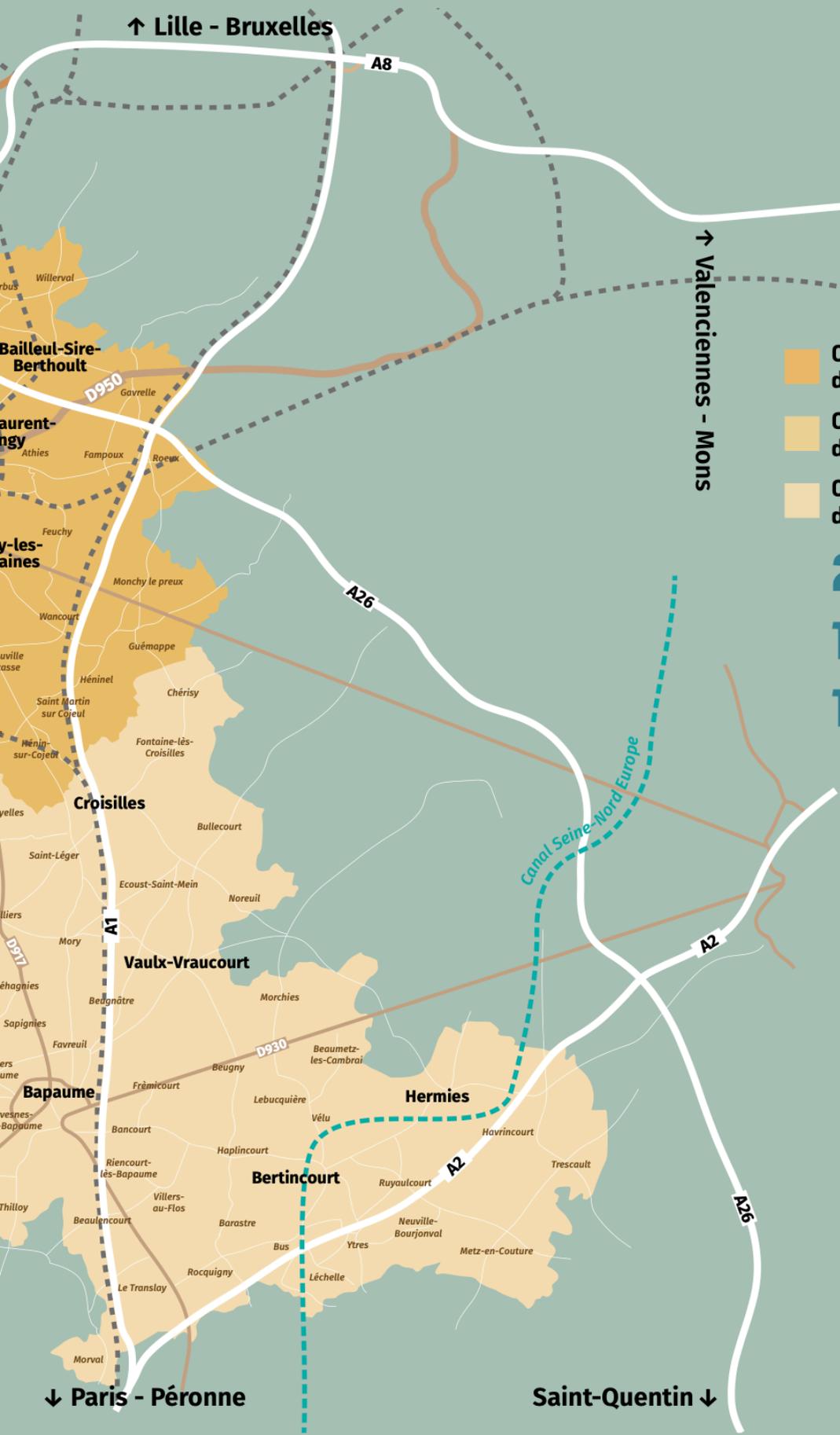


POURQUOI NOUS ALLONS LE FAIRE ?

Pour garantir durablement le bon équilibre environnemental du territoire et protéger sa biodiversité.

La trame verte et bleue contribue à préserver les espaces agricoles sur lesquels elle s'appuie. En cohérence avec le déploiement de la 3^e révolution industrielle, elle favorise le renouvellement pérenne des ressources et l'adaptation au changement climatique.





- Communauté urbaine d'Arras
- Communauté de communes des Campagnes de l'Artois
- Communauté de communes du Sud-Artois

206 communes

167 908 habitants

1 294 km²



- **Communauté urbaine d'Arras :**
La Citadelle, 146 allée du Bastion de la Reine
62000 Arras
 - **Communauté de communes du Sud-Artois :**
5 rue Neuve
62452 Bapaume
 - **Communauté de communes des Campagnes de l'Artois :**
1050 avenue François Mitterrand
62810 Avesnes le Comte
 - **SCOTA**
La Citadelle – 153 place d'Armes
62000 Arras
- Consultez les documents du SCoT sur www.scota.eu
- Contactez le SCOTA :
Tél. : 03 21 21 01 90
Fax. : 03 21 21 01 97
Mail : contact@scota.eu

crédits photos : Communauté urbaine d'Arras – CCCA – CCSA – Drônes Artois

conception éditoriale et graphique : www.invenit.fr